

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	JD-20210824C
Version	1.0
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection	24.08.2021
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Sandra Tièche James Déglise
Laboratoire(s)	BAT LAB SA Rue du Bourgo 2 1630 Bulle

Bâtiment

Objet	Habitation à affectation mixte
Année de construction du bâtiment	avant 1991
Bien-fond / Parcelle	91
ECA	142
Adresse	Route des Planches 7 1338 Ballaigues

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	aec architectes Route de Blessens 52 1675 Vauderens
----------------------	---

Propriétaire(s)

Propriétaire 1	Madame et Monsieur Sandra et Christian Borer-Nibbio Chemin de l'Auvernay 93 1814 La Tour-de-Peilz
----------------	--

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	6
Réserves	7
Légende des fiches	8
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	9
Remarques générales	43
Annexe 1	44
Plans et localisation des éléments	44
Annexe 2	54
Rapport d'analyse amiante	54
Annexe 3	57
Mesure du degré d'urgence	57

Rapport de la visite

INTRODUCTION

Le contenu de ce rapport permet d'établir l'inventaire de la présence d'amiante dans le bâtiment expertisé en fonction des connaissances et de l'état de la technique et de la science à ce jour.

Au travers d'une visite exhaustive de la totalité des locaux qui composent le sujet du diagnostic, l'expert prélève des échantillons de matériaux douteux. Ces sondages peuvent être destructifs et ces prélèvements sont ensuite analysés.

Cette étude permet au donneur d'ordre d'informer les entreprises devant procéder à des travaux de déconstruction ou de transformation, des risques liés à la présence d'amiante. Il lui permet ainsi de déterminer, en fonction des résultats, s'il doit faire appel à des entreprises spécialisées pour assainir certaine partie du bâtiment.

Des matériaux pollués (MP) sont présents dans les parties du bâtiment concernées par les travaux.

Avant le début des travaux, une entreprise spécialisées devra être mandatée pour retirer les éléments

20 élément(s) contenant de l'amiante

Colle de carrelage, hall 1er étage

L'assainissement de grande surface doit se faire selon la procédure du chap. 7 de la directive CFST 6503.

Colle carrelage, hall du rez de chaussée

Travaux de moyenne ampleur (moins de 5 m²) entreprise de désamiantage conformément à la fiche thématique 33077 de la Suva.

Les mastics de fenêtres

Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.

Fibrociment en façade

Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33031 de la Suva.

Plaque et tube de fibrociment en intérieur

Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans le feuillet 84053 de la Suva.

Conclusion:

Il a été repéré des matériaux fortement agglomérés(NFA) contenant de l'amiante.

L'assainissement des éléments contenant des polluants du bâti doit se faire avant le lancement des travaux.

Une nouvelle évaluation du risque et de l'urgence d'assainir des matériaux contenant de l'amiante doit être effectuée à la date figurant sur l'analyse des risques.

Les matériaux contenant des polluants repérés doivent être signalés clairement en fonction de leur nature par le donneur d'ordre de manière à être visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité de ces matériaux.

Données techniques

Inspection le 24.08.2021

Matériaux susceptible de contenir de l'amiante 97

Nombre de prélèvements analysés 28

Nombre d'échantillon avec des substances dangereuses 20

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F C FP FA SOL NFA	Flocage Calorifugeage Faux-plafond Faiblement aggloméré Sol Fortement aggloméré
Évaluateur	L E D T	Déterminé par le laboratoire Déterminé par expert Déterminé par default À définir
Localisation sur les plans	Rouge Bleu Vert Violet Jaune	Elément contenant de l'amiante Elément ne contenant pas d'amiante ou PCB ou métaux lourds Elément assaini Elément contenant du PCB Elément contenant des métaux lourds
Polluants	PCB ML HAP	Polychlorobiphényles Métaux lourds Hydrocarbures aromatiques polycycliques
Liste des matériaux	Ev D.U.A. M.A.	Evaluateur Degré d'urgence d'assainir Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	Tout l'étage	1000	Crépi intérieur			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Couloir	1001	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Chambre	1002	Revêtement de sol monocouche	9 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Salon	1003	Revêtement de sol monocouche	12.50		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Balcon	1004	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	Cuisine	1005	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Cuisine	1006	Colle de faïence	7 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1007	plâtre autour de l'ancienne cheminée			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1008	Revêtement de sol monocouche			Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	WC	1009	Mastic de fenêtre		NFA	Non	a	D	1	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+2	Combles	Dégagement	1010	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+2	Combles	Chambre	1011	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+2	Combles	Chambre	1012	Peinture			Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Chambre	1013	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+2	Combles	Salle de douche	1014	Rien à signaler			Non	Négatif	L				Date de rénovation 2019
R+1	1er étage	Couloir	1101	Colle de carrelage	8.5 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Couloir	1102	Colle de plinthe			Non	Négatif	E				collé au silicone
R+1	1er étage	Couloir	1103	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	Cuisine	1104	Colle de carrelage			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1105	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Cuisine	1106	Colle de faïence	4.25		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1107	Fibrociment	2 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	2	II	Décharge type B Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Salle de bain	1108	Colle de carrelage	1 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Salle de bain	1109	Colle de faïence	13 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1110	Colle de plinthe			Non	Négatif	E				Collé avec du silicone
R+1	1er étage	WC	1111	Colle de carrelage	1.3 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1112	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	WC	1113	Colle de faïence	7 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	WC	1114	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	3	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contenant de l'amiante.	
R+1	1er étage	Chambre	1115	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	Chambre	1116	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	balcon	1117	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	Tout l'étage	1118	Crépi intérieur			Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Dégagement	1119	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+2	Combles	Chambre	1120	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+2	Combles	Chambre	1121	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	4	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+2	Combles	Chambre	1122	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+2	Combles	Toiture	1123	Pare-vapeur			Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Chambre	1124	Crépi intérieur			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Dépôt	1201	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	5	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Dépôt	1202	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Couloir	1205	Tableau électrique en fibrociment	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	6	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Circulation	1206	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+0	Rez-de-chaussée	Hall	1401	Colle de carrelage	2.53 m ²	NFA	Oui	a	L	7	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+0	Rez-de-chaussée	Hall	1402	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.
R+0	Rez-de-chaussée	Couloir	1403	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Année de pose 2000
R+0	Rez-de-chaussée	Couloir	1404	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.
R+0	Rez-de-chaussée	Cuisine	1405	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+0	Rez-de-chaussée	Cuisine	1406	Colle de faïence			Oui	Négatif	L				
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de bain	1407	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Année de pose 2000.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Salle de bain	1408	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Année de pose 2010.
R+0	Rez-de-chaussée	Cave	1409	Colle de carrelage			Non	Négatif					2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.
R+0	Rez-de-chaussée	Chambre	1410	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+0	Rez-de-chaussée	Chambre	1411	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+0	Rez-de-chaussée	Salon	1412	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	Hall	1501	Colle de carrelage	12 m ²	NFA	Oui	a	L	8	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Hall	1502	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	9	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	Hall	1503	Mastic de fenêtre	2 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	10	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Salle de douche	1504	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Année de pose 2014
R+1	1er étage	Salle de bain	1505	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				2ème couche carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Salle de douche	1506	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Année de pose 2014
R+1	1er étage	Salle de douche	1507	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	11	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Cuisine	1508	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Cuisine	1509	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Collé au mortier
R+1	1er étage	Salle à manger	1510	Rien à signaler			Non	Négatif	E				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+1	1er étage	Chambre	1511	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+1	1er étage	Salon	1512	Revêtement de sol monocouche			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Salon	1513	plaque	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	12	III	Décharge type B Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	WC	1601	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	WC	1602	Colle de faïence	0.3 m ²		Non	Négatif	E				Année de pose 2000
R+1	1er étage	WC	1603	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	D	13	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+0	Rez-de-chaussée	Circulation	1604	Colle de carrelage			Non	Négatif					Carreaux intégrés directement à la chape.

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Dépôt	1605	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	14		Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+2	Combles	escalier comble	1701	Tableau électrique en fibrociment	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	15	III	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+2	Combles	Dégagement	1702	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+2	Combles	Réduit	1703	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+2	Combles	fumoir	1704	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+2	Combles	Chambre	1705	Revêtement de sol monocouche	16 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Chambre	1706	Revêtement de sol monocouche	3 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Chambre	1707	Revêtement de sol monocouche	2 m ²		Oui	Négatif	L				

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+2	Combles	Chambre	1708	Revêtement de sol monocouche	3 m ²		Oui	Négatif	L				
R+2	Combles	Chambre	1709	Rien à signaler			Non	Négatif	E				La fenêtre est déjà repérée dans l'autre appartement
R+2	Combles	Couloir	1710	Revêtement de sol monocouche			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement N°1707
R+2	Combles	WC	1711	Revêtement de sol monocouche			Non	Négatif	E				Considéré comme non amianté par analogie au prélèvement N°1708
R+2	Combles	Couloir	1712	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	16	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+0	Rez-de-chaussée	Buanderie	1801	Colle de faïence			Non	Négatif	E				Année de pose 2010 avec ancienne faïence

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Buanderie	1802	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				année de pose 2010
R+0	Rez-de-chaussée	Buanderie	1803	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	17	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+1	1er étage	Cuisine s	1804	Colle de carrelage			Non	Négatif	E				Carreaux intégrés directement à la chape.
R+1	1er étage	Cuisine	1805	Colle de faïence	2 m ²		Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Cuisine	1806	Mastic de fenêtre	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	18	II	Décharge de type E Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
R+0	Rez-de-chaussée	Garage	1807	Rien à signaler			Non	Négatif	E				
R+0	Rez-de-chaussée	Garage 2	1808	Tube fibrociment	1 Pièce(s)	NFA	Non	a	E	19	III	Décharge type B Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
R+0	Rez-de-chaussée	Façades	1901	Crépi extérieur			Oui	Négatif	L				
Ext.	Extérieur	Façades	1902	Crépi extérieur			Oui	Négatif	L				
R+1	1er étage	Façades	1903	fibrociment	env.50.00 m ²	NFA	Non	a	E	20	II	Décharge type B Double ensachage hermétique portant l'étiquette contient de l'amiante.	
Ext.	Extérieur	Toiture	1904	Rien à signaler			Non	Négatif	E				

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1009	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	WC	Quantité approximative		Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2 : Fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1107	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Cuisine	Quantité approximative	2 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : **Plaque de fibrociment en intérieur** Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans le feuillet 84053 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	1	0	2	3	1	B	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1114	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	WC	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

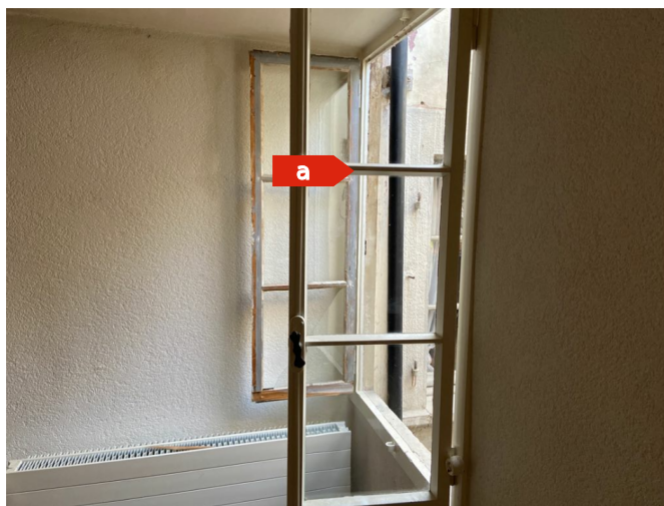
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	3	1	B	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 4 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Combles	ID élément	1121	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Chambre	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

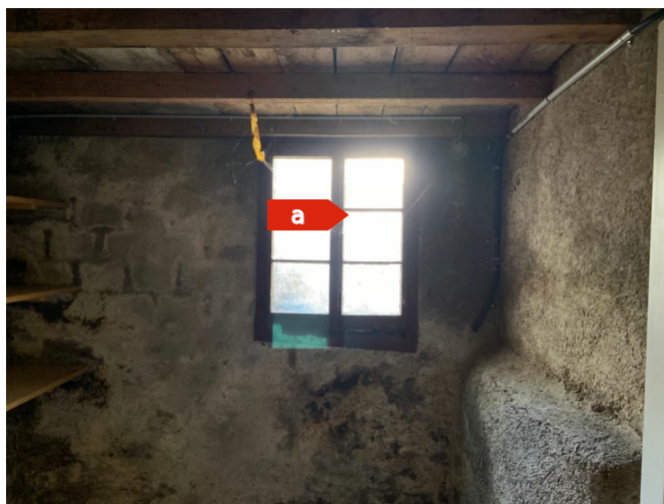
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	3	1	B	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1201	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Dépôt	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

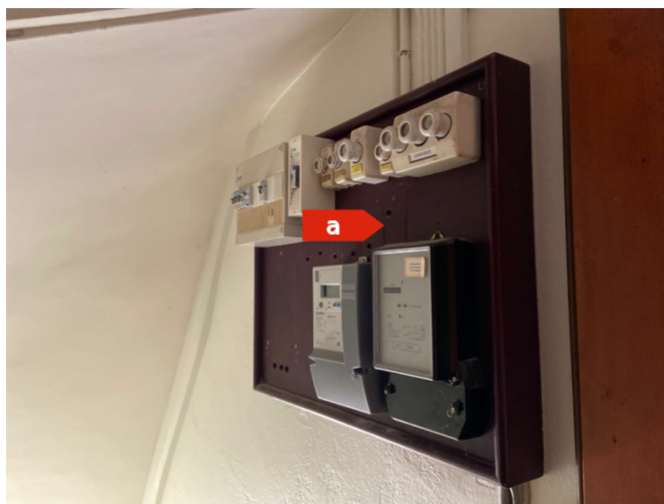
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6 : Tableau électrique en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1205	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Couloir	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans le feuillet 84053 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 7 : Colle de carrelage

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Rez-de-chaussée	ID élément	1401	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Hall	Quantité approximative	2.53 m ²	Évaluateur	Laboratoire
		Échantillon prélevé	Oui		

Assainissement recommandé : Travaux de moyenne ampleur (moins de 5 m²) entreprise de désamiantage conformément à la fiche thématique 33077 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

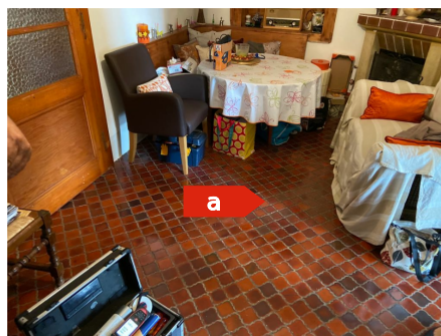
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	1	3	B	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 8 : Colle de carrelage

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1501	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Hall	Quantité approximative	12 m ²	Évaluateur	Laboratoire
		Échantillon prélevé	Oui		

Assainissement recommandé : L'assainissement de grande surface doit se faire selon la procédure du chap. 7 de la directive CFST 6503.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

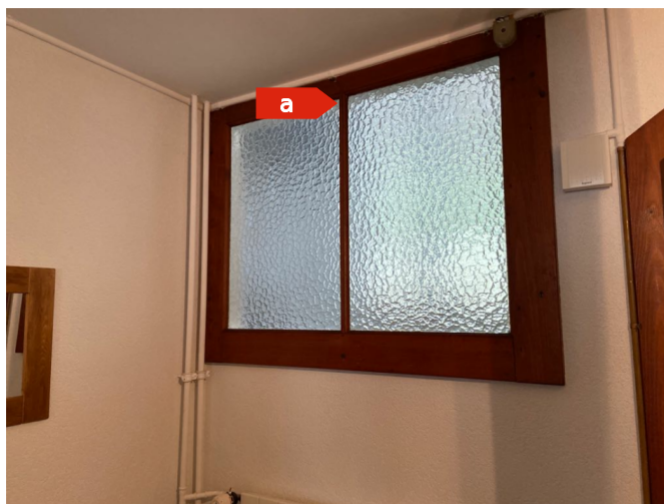
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	2	3	C	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 9 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1502	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Hall	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 10 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1503	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Hall	Quantité approximative	2 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 11 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1507	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Salle de douche	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

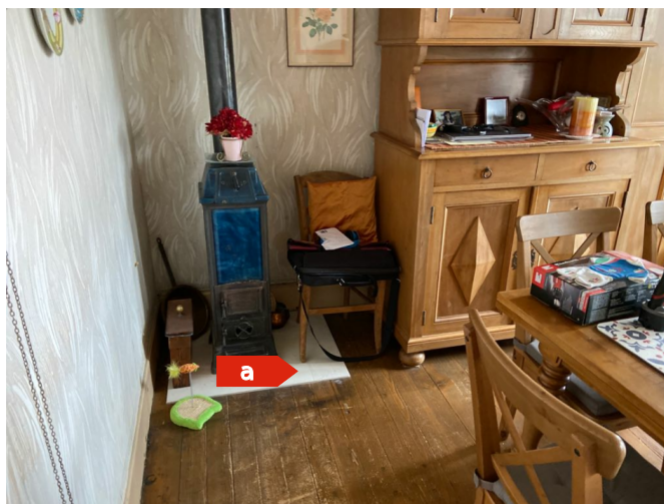
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 12 : plaque

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1513	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Salon	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans le feuillet 84053 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

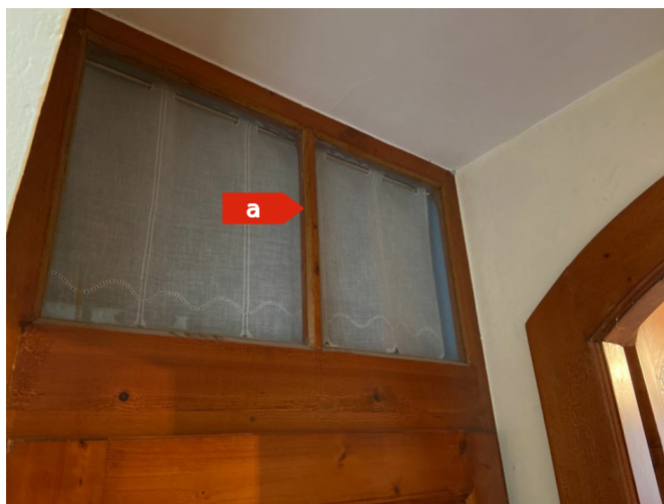
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 13 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1603	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	WC	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Défaut
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 14 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Rez-de-chaussée	ID élément	1605	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Dépôt	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

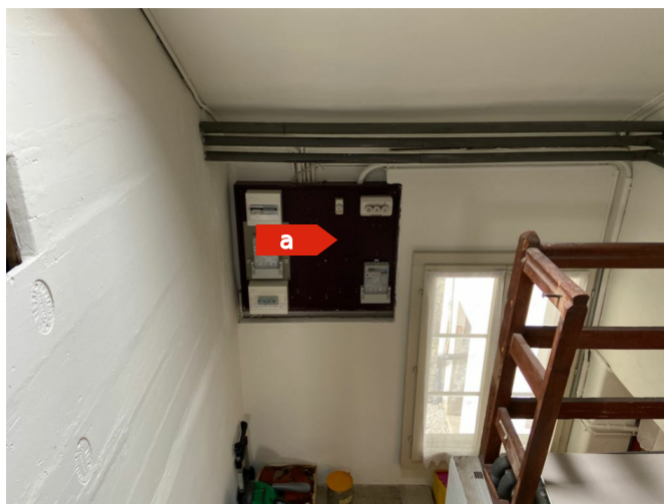
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0			3	2	C		Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 15 : Tableau électrique en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Combles	ID élément	1701	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	escalier comble	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	1	1	3	1	B	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 16 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Combles	ID élément	1712	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Couloir	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	3	1	B	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 17 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Rez-de-chaussée	ID élément	1803	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Buanderie	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 18 : Mastic de fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1806	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Cuisine	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33040, 33041 et 33043 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

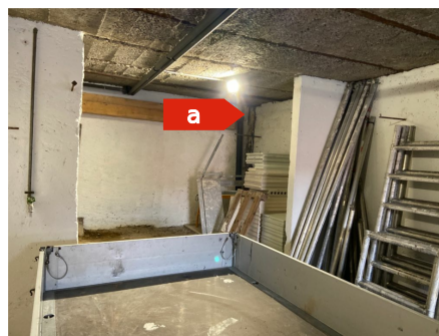
1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	3	1	B	II	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 19 : Tube fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	Rez-de-chaussée	ID élément	1808	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Garage 2	Quantité approximative	1 Pièce(s)	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans le feuillet 84053 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 20 : fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
Étage	1er étage	ID élément	1903	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		
Local	Façades	Quantité approximative	env.50.00 m ²	Évaluateur	Expert
		Échantillon prélevé	Non		

Assainissement recommandé : Ces travaux peuvent être confiés à des professionnels du bâtiment dûment instruits et respectant la méthode décrite dans la fiche thématique 33031 de la Suva.



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Remarques générales

Le présent diagnostic des polluants concerne l'intégralité du bâtiment.

La mission de la société ECOLOGIS SUISSE SA est d'établir un diagnostic avant travaux du bâtiment selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Ce rapport a été effectué selon le cahier des charges de l'ASCA version 1.3.1 du 29 juin 2018

Ce diagnostic a été effectué personnellement par un expert en polluants du bâti, membre de l'ASCA, répertorié sur les listes du FACH et de la SUVA.

Ce diagnostic a pour objectif de dresser la liste complète des matériaux accessibles pouvant contenir des polluants du bâti. Cependant, il ne peut être considéré comme absolument exhaustif.

Tous les MSCA ont été répertoriés et un laboratoire référencé à été mandaté pour les analyses.

Les quantités données pour les éléments sont approximatives.

Le présent rapport conclut la visite d'inspection du 24.08.2021.



Expert FACH/ ASCA
Sandra Tièche



Expert amiante
James Déglise

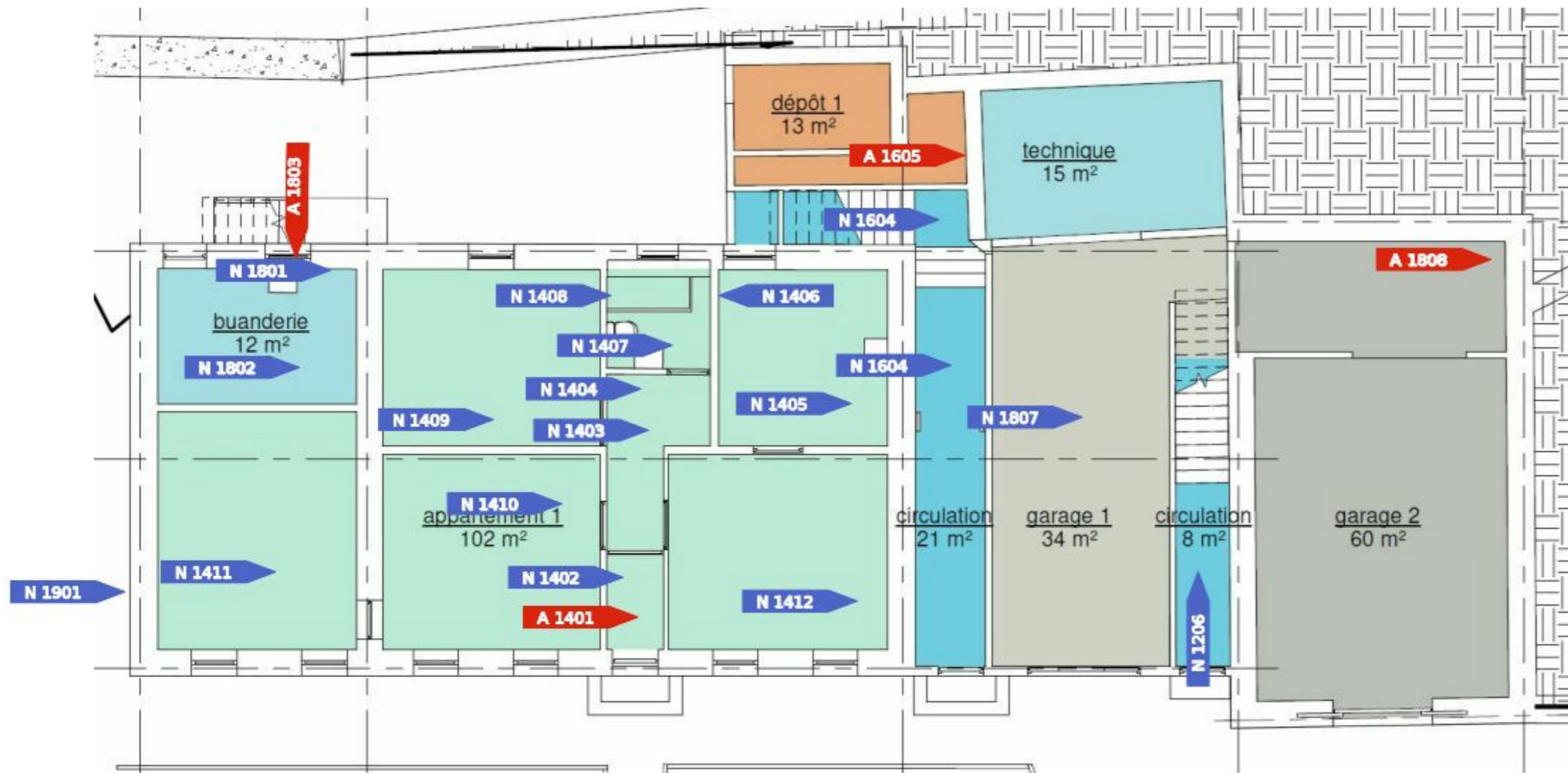
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	R+0
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+0
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

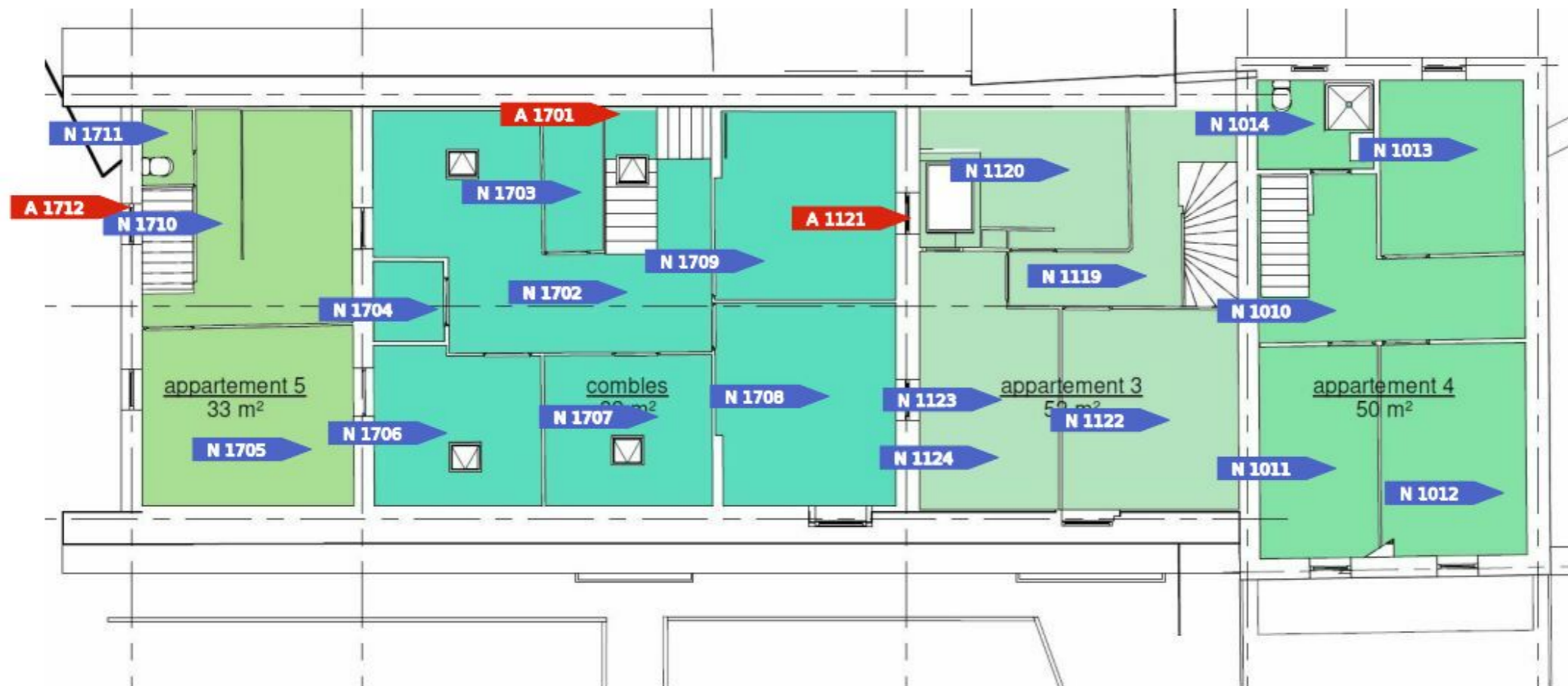
Échantillons

N1206	Colle de carrelage	
A1401	Colle de carrelage	NFA
N1402	Colle de carrelage	
N1403	Colle de carrelage	
N1404	Colle de carrelage	
N1405	Colle de carrelage	
N1406	Colle de faïence	
N1407	Colle de carrelage	
N1408	Colle de faïence	
N1409	Colle de carrelage	
N1410	Rien à signaler	
N1411	Rien à signaler	
N1412	Rien à signaler	
N1604	Colle de carrelage	
A1605	Mastic de fenêtre	NFA
N1801	Colle de faïence	
N1802	Colle de carrelage	
A1803	Mastic de fenêtre	NFA
N1807	Rien à signaler	
A1808	Tube fibrociment	NFA
N1901	Crépi extérieur	

ID plan	R+2
Étage	Combles

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+2
Étage	Combles

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

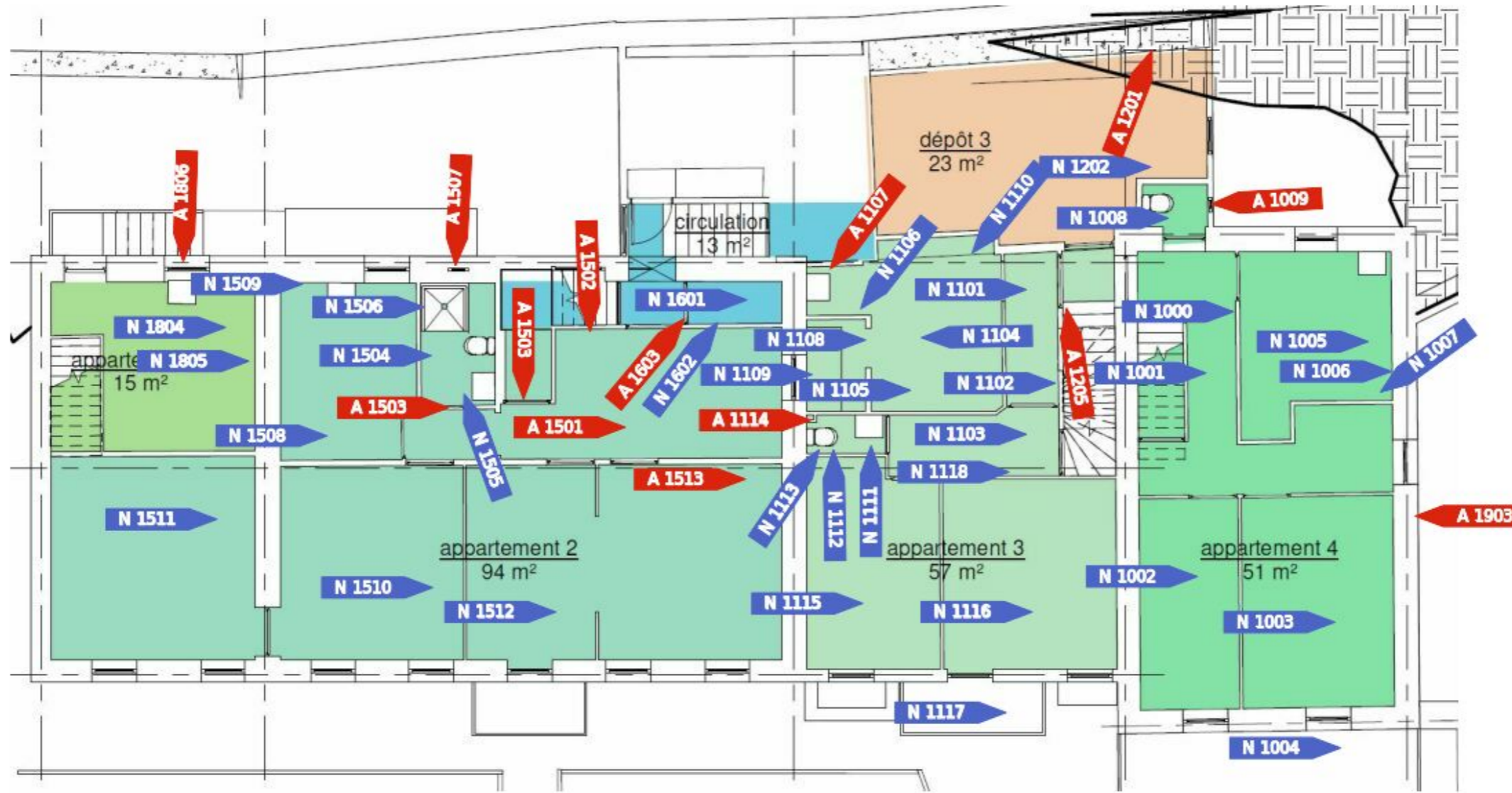
Échantillons

N1010	Colle de carrelage	
N1011	Rien à signaler	
N1012	Peinture	
N1013	Colle de carrelage	
N1014	Rien à signaler	
N1119	Colle de carrelage	
N1120	Colle de carrelage	
A1121	Mastic de fenêtre	NFA
N1122	Rien à signaler	
N1123	Pare-vapeur	
N1124	Crépi intérieur	
A1701	Tableau électrique en fibrociment	NFA
N1702	Rien à signaler	
N1703	Rien à signaler	
N1704	Rien à signaler	
N1705	Revêtement de sol monocouche	
N1706	Revêtement de sol monocouche	
N1707	Revêtement de sol monocouche	
N1708	Revêtement de sol monocouche	
N1709	Rien à signaler	
N1710	Revêtement de sol monocouche	
N1711	Revêtement de sol monocouche	
A1712	Mastic de fenêtre	NFA

ID plan	R+1
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	R+1
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N1000	Crépi intérieur	
N1001	Colle de carrelage	
N1002	Revêtement de sol monocouche	
N1003	Revêtement de sol monocouche	
N1004	Rien à signaler	
N1005	Colle de carrelage	
N1006	Colle de faïence	
N1007	plâtre autour de l'ancienne cheminée	
N1008	Revêtement de sol monocouche	
A1009	Mastic de fenêtre	NFA
N1101	Colle de carrelage	
N1102	Colle de plinthe	
N1103	Colle de carrelage	
N1104	Colle de carrelage	
N1105	Colle de carrelage	
N1106	Colle de faïence	
A1107	Fibrociment	NFA
N1108	Colle de carrelage	
N1109	Colle de faïence	
N1110	Colle de plinthe	
N1111	Colle de carrelage	
N1112	Colle de carrelage	
N1113	Colle de faïence	
A1114	Mastic de fenêtre	NFA
N1115	Rien à signaler	
N1116	Rien à signaler	
N1117	Rien à signaler	
N1118	Crépi intérieur	

A1201	Mastic de fenêtre	NFA
N1202	Colle de carrelage	
A1205	Tableau électrique en fibrociment	NFA
A1501	Colle de carrelage	NFA
A1502	Mastic de fenêtre	NFA
A1503	Mastic de fenêtre	NFA
N1504	Colle de carrelage	
N1505	Colle de carrelage	
N1506	Colle de faïence	
A1507	Mastic de fenêtre	NFA
N1508	Colle de carrelage	
N1509	Colle de faïence	
N1510	Rien à signaler	
N1511	Rien à signaler	
N1512	Revêtement de sol monocouche	
A1513	plaque	NFA
N1601	Colle de carrelage	
N1602	Colle de faïence	
A1603	Mastic de fenêtre	NFA
N1804	Colle de carrelage	
N1805	Colle de faïence	
A1806	Mastic de fenêtre	NFA
A1903	fibrociment	NFA

ID plan	Ext.
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	Ext.
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

N1902	Crépi extérieur	
N1904	Rien à signaler	

Annexe 2

Rapport d'analyse amiante

RAPPORT D'ANALYSE

EcoLogis Suisse SA
M. James Déglise
Rue de Vevey 65
1630 Bulle
degglise@bluewin.ch

Bulle, le 31 août 2021

DETECTION ET IDENTIFICATION DE L'AMIANTE DANS LES MATERIAUX SOLIDES**DONNEES CLIENTS**

Référence client	JD-20210824C
Nb échantillons	28
Fourni par	EcoLogis Suisse SA
Date de réception	27.08.2021
Date de prélèvement	-

METHODE D'ANALYSE

No de dossier	BL-AMS 21-563
Norme	HSG 248 Microscopie optique à lumière polarisée
Méthode accréditée	SN EN ISO/CEI 17025:2018
Date de l'analyse	30-31.08.2021

RESULTATS**BL-AMS 21-563**

Echantillon 1	1000 - Crépi intérieur	Amiante non décelé
Echantillon 2	1002 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 3	1003 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 4	1006 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 5	1007 - Plâtre	Amiante non décelé
Echantillon 6	1008 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 7	1012 - Peinture	Amiante non décelé
Echantillon 8	1101 - Colle de carrelage	Amiante non décelé
Echantillon 9	1104 - Colle de carrelage	Amiante non décelé
Echantillon 10	1106 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 11	1108 - Colle de carrelage	Amiante non décelé

RAPPORT D'ANALYSE

Echantillon 12 1109 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 13 1111 - Colle de carrelage	Amiante non décelé
Echantillon 14 1113 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 15 1118 - Crépi intérieur	Amiante non décelé
Echantillon 16 1123 - Pare-vapeur	Amiante non décelé
Echantillon 17 1124 - Crépi intérieur	Amiante non décelé
Echantillon 18 1401 - Colle de carrelage	Amiante décelé - Chrysotile
Echantillon 19 1406 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 20 1501 - Colle de carrelage	Amiante décelé - Chrysotile
Echantillon 21 1512 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 22 1705 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 23 1706 - Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 24 1707- Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 25 1708- Revêtement de sol monocouche	Amiante non décelé
Echantillon 26 1805 - Colle de faïence	Amiante non décelé
Echantillon 27 1901 - Crépi extérieur	Amiante non décelé
Echantillon 28 1902 - Crépi extérieur	Amiante non décelé

REMARQUES

Les résultats ne concernent que les échantillons analysés, dont seul le client en assume la nature et la qualité.

La limite de détection dépend du type de matériel à analyser. Elle se situe à 0.05 %.

Ce rapport, même partiellement, ne peut être reproduit sans l'autorisation de BAT LAB SA.

Les résultats d'analyse sont archivés 10 ans au minimum, les échantillons sont gardés 2 ans dans nos locaux.

Les conditions générales BAT LAB SA peuvent être obtenues sur simple appel ou directement sur le site internet.

BAT LAB SA

Mégane Gomes
BSc Biochemistry
Analyste

Annexe 3

Mesure du degré d'urgence

MESURES A PRENDRE LORS DE LA DETERMINATION DU DEGRE D'URGENCE :

Un matériau contenant de l'amiante n'est pas automatiquement dangereux pour la santé. Seules les fibres d'amiante libérées dans l'air ambiant présentent un risque pour la santé. Un degré d'urgence est donc déterminé à l'aide de la méthode développée par le FACH (Forum Amiante Suisse) afin d'estimer l'urgence des mesures à prendre pour chaque matériau contenant de l'amiante.

Les tableaux présentés dans l'explication de la méthode sont issus de la publication du FACH : « Amiante dans les locaux - Détermination de l'urgence des mesures à prendre ».

Cette méthode comporte 3 étapes :

- 1ère étape : évaluation du matériau
- 2ème étape : évaluation de l'exposition des usagers
- 3ème étape : détermination de l'urgence des mesures à prendre

A. Evaluation du matériau

Le matériau est évalué selon trois critères :

1. Le degré d'agglomération de l'amiante dans le matériau,
2. L'état de surface du matériau,
3. Les influences extérieures.

Des notes sont attribuées à chaque critère. La note globale du matériau est donnée par la somme des trois critères.

B. Evaluation de l'exposition

L'exposition des usagers est estimée grâce à deux critères :

4. La fréquence d'utilisation et le type d'utilisateurs,
5. L'accessibilité du matériau contenant de l'amiante.

Grâce au tableau ci-dessous, ces deux critères sont réunis en une seule appréciation : « A », « B » ou « C ».

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

Figure 1: Tableau d'évaluation de l'exposition des utilisateurs

(Source: Amiante dans le bâtiment - Détermination de l'urgence des mesures à prendre)

Détermination du degré d'urgence

Procédure de détermination du degré d'urgence :

1 / Evaluation globale du matériau, risque de libération d'amiante		
Facteur	Propriétés et facteurs d'influence	
Teneur amiante et degré agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
Etat de surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, usure	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

Le degré d'urgence combine les facteurs « matériau » et « exposition » selon le tableau ci-dessous :

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Figure 2: Détermination du degré d'urgence
 (Source: Amiante dans les bâtiments - Détermination de l'urgence des mesures à prendre)

TABLEAU DES MESURES A PRENDRE EN FONCTION DU DEGRE D'URGENCE :

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> – Lancer immédiatement les travaux d'assainissement – Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence – Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air ¹⁾
II Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> – Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux – Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans – Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air¹⁾
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none"> – Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux – Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Figure 3: Définition des mesures à prendre en fonction du degré d'urgence (Source: Amiante dans les bâtiments - Détermination de l'urgence des mesures à prendre)

D. Explications concernant les différents degrés d'urgence
Degré d'urgence I La situation requiert en principe un assainissement immédiat.

Tant que l'assainissement n'est pas terminé, il faut, le cas échéant, prendre des mesures temporaires afin d'éviter toute contamination par de l'amiante. Par ailleurs, il peut s'avérer judicieux d'effectuer des mesures de qualité de l'air (par ex. lorsque l'on suspecte que des travaux effectués de manière inappropriée sur des matériaux contenant de l'amiante ont entraîné une forte libération de fibres de ce minéral). Lorsque l'on constate une concentration supérieure à 1000 LAF/m³ d'air (LAF = lungengängige Asbestfasern = fibres d'amiante pouvant pénétrer dans les alvéoles pulmonaires), il faut procéder sans délai à un assainissement et prendre des mesures d'urgence.

Degré d'urgence II Un assainissement immédiat n'est pas absolument nécessaire, mais il doit avoir lieu avant d'entreprendre des travaux qui affecteraient le matériau contenant de l'amiante. Il est par ailleurs nécessaire de procéder à une réévaluation régulière **tous les 2 à 5 ans** et en cas de modification de l'utilisation des locaux ou lors d'incidents particuliers. Par «incident particulier», on entend tout dommage (causé par exemple par l'eau ou le feu) et toute atteinte ou action incontrôlée qui affecte le matériau contenant de l'amiante. Lorsqu'un tel incident particulier se produit, il faut déterminer à l'aide de mesures de qualité de l'air si l'atmosphère des locaux concernés a été contaminée en procédant comme cela a été décrit pour le degré d'urgence I.

Degré d'urgence III Les mesures à prendre sont identiques à celles recommandées pour le degré d'urgence II, à la différence que **les réévaluations périodiques ne sont pas nécessaires**. Toutefois, la situation doit également être réévaluée en cas de modification de l'utilisation des locaux ou d'incident particulier (sinistre, atteinte involontaire) comme cela a été décrit pour les degrés d'urgence I et II.

Procédure d'intervention sur les matériaux

Comportement lors de la présence d'un matériau contenant de l'amiante

Lorsqu'on est en présence d'un matériau contenant de l'amiante, la règle de conduite est :

Ne pas intervenir sur le matériau.

Dans le doute, contacter un organisme de conseil agréé par la SUVA

Ci-dessous des exceptions permettant d'effectuer des travaux de maintenance ou d'interventions de premières urgences:

toutes ces interventions devront être impérativement réalisées dans des locaux inoccupés.

Travaux de maintenance : changement d'un luminaire ayant comme support un matériau contenant de l'amiante, remise en place d'une plaque de faux plafond ou autre matériau déplacé :

Procédure

- intervention avec équipement (masque P3, combinaison, sur-bottes, gants, matériel à usage unique)
- aspiration de la zone (yc outillage et matériaux)
- nettoyage à l'eau de la zone de travail
- ventilation de la zone (ouverture de fenêtres/portes)

Intervention de première urgence : chute ou déplacement de plusieurs plaques de faux plafond, dégâts (fuite,...) d'une conduite d'eau ou autres :

Procédure

concierger/responsable d'entretien :

- marquage d'une zone d'intervention et interdire l'accès
- avertir l'entreprise spécialisée amiante
- avertir l'entreprise concernée (sanitaire, chauffage, ventilation, électricité)
- équipement de l'entreprise concernée et information des risques amiante

entreprise sanitaire, chauffage, ventilation, électricité :

- travail en zone avec l'équipement
- ne pas quitter la zone avec l'équipement
- nettoyage de l'outillage et des matériaux à l'eau
- collaborer avec l'entreprise spécialisée amiante

entreprise spécialisée :

- équipement : selon directive CFST 6503
- méthode de travail
- isoler la zone du reste du bâtiment
- mise en fonction extracteur
- aspiration de la zone (yc outillage et matériaux)
- nettoyage à l'eau
- ventilation de la zone (ouverture de fenêtres/portes)
- évacuation des déchets dans sacs "Amiante" dans une décharge appropriée
- réception de chantier par mesures d'air selon la règle VDI, effectué par un organisme agréé

Mise en place de nouvelles installations (électriques, sanitaires,...)

Procédure

- si l'installation à remplacer contient de l'amiante et/ou est fixée sur un support contenant de l'amiante et/ou risque de toucher un matériau contenant de l'amiante, l'installation restera en place jusqu'à l'assainissement.
- la nouvelle installation se fera indépendamment, sans toucher au matériau contenant de l'amiante.
- dans le cas de matériaux en fibrociment, on remplacera le produit contenant de l'amiante (en respectant les mesures particulières pour cette intervention, (voir cahier de la SUVA) par un produit sans amiante. On pourra intervenir (percer, scier,...) sur ce nouveau produit sans protection particulière liée aux fibres d'amiante.

Tous autres travaux devront être réalisés par une entreprise spécialisée et sous la surveillance d'un organisme de conseil agréé par la SUVA (selon la directive CFST 6503)

Procédures d'intervention sur les matériaux suite

Bases légales fédérales :

LAA, Loi sur l'assurance-accidents ;
OPA, Ordonnance sur la prévention des accidents ;
OTConst, Ordonnance sur les travaux de construction ;
Directive CFST 6503 « Amiante ».

Documents SUVA :

- Fiche thématique 33031.f « Enlèvement de plaques en fibrociment à l'air libre » ;
- Fiches thématiques 33039.f, 33040.f, 33041.f, 33042.f et 33043.f « Mastic de fenêtres amianté »
- Fiche thématique 33047.f « Nettoyage de toitures en fibrociment amianté » ;
- Fiche thématique 66070.f « Elimination des revêtements de sols et de parois à base d'amiante
- Fiche thématique 66090.f « Elimination de panneaux légers contenant de l'amiante » ;
- Dépliant 84024.f « Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante » ;
- Dépliant 84047.f « Matériaux amiantés employés dans l'enveloppe des édifices : ce qu'il faut savoir ».